



MAIRIE
DE
29810 LAMPAUL-PLOUARZEL
FINISTERE

Téléphone 02.98.84.01.13
Fax 02.98.84.04.34
e-mail : mairie@lampaul-plouarzel.fr
web www.lampaul-plouarzel.fr

ASSOCIATION

.....

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS ANNEE 2022

PREAMBULE

Peuvent prétendre à subvention les associations déclarées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant plus d'un an d'existence et qui, selon la législation en vigueur, proposent des activités d'intérêt général et conformes à l'objet de l'association tel qu'il est clairement défini dans ses statuts.

L'attribution de subvention n'est pas une dépense obligatoire pour la commune, celle-ci est soumise à la libre appréciation du Conseil Municipal et son versement n'engage pas la commune pour la suite.

Le conseil municipal est seul, habilité pour accorder ou pas une subvention et déterminer son montant. **Une grille de critères**, qui peut être transmise sur simple demande, a cependant été établie par les élus pour faciliter la détermination du montant. Celle-ci est susceptible d'évoluer chaque année.

Le versement de la subvention ne revêt pas non plus un caractère contractuel et l'accord est valable pour le seul exercice en cours. Il convient aussi de rappeler que la situation financière de la commune doit permettre son versement.

Conditions d'éligibilité : Pour être éligible à une subvention, l'association doit :

- Avoir présenté la présente demande conforme et complète en tout point ;
- Avoir son siège social et/ou ses activités établies et pratiquées sur le territoire de la Commune de LAMPAUL PLOUARZEL ;
- Avoir des activités connues et reconnues par la Commune de LAMPAUL PLOUARZEL en matière d'animations sportives, éducatives, culturelles, sociales ou simplement conviviales ;
- Ne faire référence à aucun mouvement politique ou religieux, national ou local.
- Ouvrir et proposer ses activités à tous les habitants, sans discrimination. Toute association qui ne se conformerait pas à cet objectif se verrait systématiquement refuser l'octroi de la subvention ;

Modalités pratiques : L'association devra fournir à la Municipalité avant le 28 février de chaque année, la présente demande de subvention accompagnée des pièces justificatives indiquées dans le présent dossier.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION (En cas de changement de nom, indiquer l'ancien titre)

.....
.....
.....

Objet de l'association :

.....
.....
.....

Adresse du siège social.....

.....
.....
.....

Code postal : Commune :

Adresse postale (pour recevoir les courriers) si différente du siège social :

.....
.....
.....
.....

Code postal : Commune :

E-mail (obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES

Fonctions	NOM Prénom	Adresse	Tél portable/ fixe	Mail
Président				
Vice-Président				
Secrétaire				
Trésorier				

NOMBRE D'ADHERENTS et COMMUNE de DOMICILE

Nb Adhérents	LAMPAUL- PLOUARZEL		EXTERIEUR A LAMPAUL	
	- de 18 ans	+ de 18 ans	- de 18 ans	+ de 18 ans
2019-2020				
2020-2021				
2021-2022				
Equipes engagées en compétition ? Si oui, préciser le niveau				

L'association intervient-elle en milieu scolaire : : oui : non
 Si oui, préciser la nature des interventions :

.....

LISTE DES INTERVENANTS REMUNERES (ou indemnisés)

NOM PRENOM ADRESSE	TYPE DE CONTRAT (CDD, CDI, vacations...)	Commentaires éventuels

RAPPORTS D'ACTIVITES et MANIFESTATIONS PRINCIPALES
(Joindre document si nécessaire)

Dates	Lieux	Descriptions des manifestations

LES OBJECTIFS & ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE A VENIR

Vous pouvez développer les objectifs que l'association s'est fixée pour l'année à venir (joindre un courrier si vous préférez). Vous pouvez aussi indiquer ici **les besoins en investissements ou en matériel communal**.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(Le cas échéant) MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE =

L'association sollicite-t-elle également une subvention auprès d'autres organismes publics :

- Oui Non

Si oui, merci de préciser les organismes. (CCPI, Département, région, jeunesse et sport, DRAC.....) :

.....

.....

PIÈCES A FOURNIR

Obligatoirement chaque année, avec le présent dossier :

- Bilan financier de l'année en cours + Bilan financier prévisionnel de l'année à venir

Optionnels, uniquement sur demande :

Attestation d'assurance en règle (si 1ère demande ou changement depuis dernière subvention versée)

Statuts de l'association (si 1ère demande ou changement depuis dernière subvention versée)

RIB (si 1ère demande ou changement depuis dernière subvention versée)

Copie des avoirs bancaires (compte courant + compte épargne)

Liste des adhérents de l'association indiquant leur commune d'origine

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....

Représentant(e) légal(e) de l'association

- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment **la sincérité du budget et de l'effectif de ses adhérents** ainsi que la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants et de toutes autres réglementations ;

Fait à le

Signature suivie du nom et la qualité du signataire

Cachet de l'association (si possible)